

**Lors de son dernier conseil communautaire avant les congés d'été, [ARDENNE METROPOLE](#) / T : 03.24.57.83.00 a acté l'acquisition de l'ancien siège de la Chambre d'agriculture des Ardennes. Ardenne métropole engagera une enveloppe globale de 1,9 M€ dans cette acquisition.** Cet immeuble de caractère à Charleville-Mézières/08, disponible depuis 2014 et le transfert rue Jacquemart Templeux, des services de l'organisme consulaire dans des locaux rachetés au Crédit Agricole, abritait aussi différents organismes liés au monde agricole. Seul l'ancien garage de cet ensemble immobilier avait jusque-là trouvé preneur en se transformant en drive fermier.

<https://ardenne-metropole.fr/>